



Organisateur : COMMISSION ANIMATION de Saint Pardoux Isaac
1455 Rue des Serres 47800 Saint Pardoux Isaac

ATTESTATION – INSCRIPTION
VIDE GRENIER - BOURSE AUX VÉLOS
DIMANCHE 26 MAI 2024 de 8h à 17h
Salle des fêtes de Saint Pardoux Isaac - 1400 rue des Serres
(Accueil des exposants à 7h)

PERSONNE PHYSIQUE

Je soussigné(e)

Nom.....Prénom.....

Né(e)le.....

Adresse.....CP.....

Ville.....Tél.....

Adresse-mail.....

N° immatriculation de mon véhicule

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant et de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L-310-2 du Code de commerce)
- La non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article L-321-9 du Code Pénal).

Tarifs : 5€ la table en intérieur - 3 € le mètre en extérieur.

Ci-joint un règlement de€, pour un emplacement de..... table(s) de 1 m 80 à l'intérieur de la salle.

ou : un règlement de..... €, pour un emplacement de..... mètre(s) à l'extérieur de la salle.

Attestation d'inscription devant être remise obligatoirement **avant le 19 Mai 2024** à la Mairie de la commune d'organisation accompagnée de **la copie de votre carte nationale d'identité recto-verso** et de votre **règlement par chèque de préférence** (possibilité de dépôt dans la boîte aux lettres de la Mairie).

Fait àLe.....

SIGNATURE OBLIGATOIRE

INFORMATION BOURSE AUX VÉLOS

Le dépôt des vélos se fera uniquement le samedi 25 Mai de 14 h à 17 h à la salle des fêtes.

Les données recueillies sur ce formulaire ont pour finalité principale la gestion administrative et financière du vide grenier. La base légale du traitement est la relation contractuelle qui nous lie par ce formulaire d'inscription. Les données font l'objet d'un traitement automatisé dont le responsable de traitement est le maire de Saint-Pardoux-Isaac. Elles sont conservées au moins jusqu'à l'événement et pourront ensuite être archivées conformément à la réglementation archivistique applicable au secteur public. Les destinataires des données sont les agents de la commune chargés de la gestion administrative et financière du vide grenier. Certaines données peuvent également être communiquées à la trésorerie publique à des fins de gestion de la facturation.

Conformément au Règlement Général relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant directement à la mairie ou à l'adresse suivante : dpo@cdg47.fr. Vous disposez également d'un droit d'opposition pour motifs légitimes. Si, toutefois, vous estimez avoir été lésé dans vos droits, vous avez la possibilité de saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Ne pas jeter sur la voie publique